

Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 13 juin 2023 – Compte-rendu

En réponse aux déclarations liminaires, qui se recoupaient sur plusieurs points, le Directeur nous a renvoyé au niveau national pour la question des retraites, et au niveau Fonction Publique pour les modalités d'élections des représentants des personnels au Comité Médical. Sur ce dernier point, il a seulement exprimé le souhait que tout se passe au mieux et dans la concertation à la DDFiP du Tarn. S'agissant du fonctionnement des instances et l'absence de règlement intérieur (attendu pour l'automne), il reconnaît un « retard à l'allumage ».

Concernant notre intervention sur le baromètre social et le Contrat d'Objectifs et de Moyens, il n'a pas fait de commentaire. Cela étant, un débat s'est engagé autour de l'expression, employée par une autre organisation syndicale, de « destruction de la DGFIP ». Il la conteste fermement en ce que, selon lui, notre administration accomplit aujourd'hui un ensemble de missions vitales pour l'État et le fonctionnement de la société, et que nous faisons plus et mieux qu'hier. Pour autant, en réaction à nos différentes illustrations et précisions, il admet que les agents puissent s'interroger face aux modifications, parfois nombreuses et rapides, des métiers, avec une perte d'intérêt qui pèse sur le moral (industrialisation des tâches, automatisation, externalisation, usager qui remplace l'agent...) et entraîne une perte de repères. Nous avons unanimement souligné le fait que la réforme NRP reste un choc pour de nombreux collègues, car passée en force et sans réel accompagnement, dans un contexte totalement extraordinaire lié à la pandémie COVID.

Les travaux de la Cité administrative ont, une nouvelle fois, été abordés dès le début de cette séance, mais seulement pour répéter les mêmes questions, les mêmes critiques et sans obtenir plus que les réponses déjà connues (voir nos précédents comptes-rendus CSAL et FS). Soulignons toutefois que, suite aux visites des futurs locaux par les agents, par des représentants des personnels et par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, un point spécifique sera fait lors de la Formation Spécialisée du 4 juillet. Nous y aborderons notamment les questions de sécurité qui restent en suspens.

• **Élection des représentants des personnels au Comité médical**

L'intersyndicale Solidaires – FO – CGT Finances Publiques a, une nouvelle fois, fait la preuve de son unité et de son fonctionnement en bonne intelligence. Et il faut bien ça pour compenser la négation du dialogue social (niveau Fonction Publique au cas particulier) et les aberrations nombreuses et variées qui ont entaché cette élection (nous vous renvoyons à notre déclaration liminaire).

Au final, sous l'impulsion de Solidaires Finances Publiques, un accord a pu être trouvé autour d'une liste commune qui respecte la représentativité (issue des élections professionnelles 2022) : chaque organisation représentative au plan local a pu présenter et faire élire 5 candidats pour constituer la liste des 15 noms demandés.

Les représentants élus au Comité médical sont :

1 - Jérôme KASZYNSKI (Solidaires Finances Publiques)

- 2- Muriel AYMARD (FO)
- 3 - Sandra SERRES (CGT)
- 4 - Béatrice BOITEL (Solidaires Finances Publiques)
- 5 - Alain ESTELA (FO)
- 6 - Sébastien SALIES (CGT)
- 7 - Aurélien FABRE (Solidaires Finances Publiques)
- 8 - Karine MAUREL (FO)
- 9 - Nathalie DUCHAMPS (CGT)
- 10 - Sophie CALVEL (Solidaires Finances Publiques)
- 11 - Michel SUAOU (FO)
- 12 - Sandrine SAINTIN (CGT)
- 13 - Marie-Thérèse LAFON (Solidaires Finances Publiques)
- 14 - Leila BEN GATTA LEBER (FO)
- 15 - Jérôme DURAND FREICHE (CGT)

L'intérêt de cette liste commune sera ensuite de trouver des modalités de fonctionnement, en relation avec la direction, qui permettront aux agents devant passer en Comité Médical, de se faire représenter par au moins un élu de l'organisation de son choix (adhérent ou sympathisant). En cela, la direction semble désireuse de faciliter de faciliter les choses (groupe de travail à venir), comme elle le faisait auparavant dans le cadre des commissions médicales.

- **Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2022**

Si l'outil est toujours intéressant, en ce qu'il permet de maintenir au travers de plusieurs indicateurs, une veille sur l'état des services, il ne nous apprend plus grand-chose que nous ne sachions déjà. Comme les années passées, nous avons mis en avant la nécessité de recouper ces informations avec d'autres sources (fiches de signalement, accidents de service, annotations du registre santé et sécurité, droits d'alerte, etc...).

Solidaires Finances Publiques a néanmoins relevé une augmentation relativement importante du nombre de jours d'arrêt maladie de courte durée. Après examen, il apparaît que ce soit essentiellement dû à la multiplicité des vagues épidémiques COVID en 2022, dans un contexte hors confinement et application de l'isolement de 5 jours.

- **Questions diverses**

Relamping :

Solidaires Finances Publiques a fait part de son étonnement, et de celui des agents, au sujet de l'ampleur des travaux pour cette opération de changement de nos luminaires actuels pour du LED (Albi/Rue du Roc et Castres). Il est en effet prévu des déménagements de services (en gros par quart de palier), a priori pendant 15 jours (sur Albi, mais à préciser, car les travaux à Castres ont débuté et il ne serait question que de 3 jours maximum pour un grand bureau), pour laisser l'entreprise intervenir sans que cela gêne notre travail et, surtout, sans risques pour notre sécurité. La nécessité de changer chaque plafonnier et de tout recâbler nécessite des travaux assez lourds.

Groupe de travail pour le futur Service Départemental des Impôts Fonciers :

Solidaires Finances Publiques a relayé les nombreuses difficultés que rencontrent les agents en charge de ces missions. La situation est telle qu'il est certain que de fortes perturbations les impactent pendant plusieurs mois. La direction indique en être

consciente et prévoit de faire le maximum pour soutenir les collègues et le futur service. Nous avons également relayé l'interrogation des collègues d'Albi quant à l'absence de cadre A sur leur site. C'est en effet surprenant pour un service qui sera doté d'un chef de service et deux adjoints : pourquoi ne pas installer un de ces 3 collègues au sein de l'antenne d'Albi ?

La direction s'est montrée inflexible. Selon elle, les contraintes métiers exigent ce choix. Autant vous dire que cette explication ne nous a pas convaincu. Pour autant, il y aurait un engagement fort pour trouver un mode de fonctionnement afin que ces cadres soient présents à tour de rôle à Albi, selon une fréquence restant à définir. D'autres groupes de travail restant à venir, nous n'avons pas poussé plus loin le débat, mais restons vigilants sur le sujet, en relation avec les agents.

Signature d'une convention avec la DISI Sud-Ouest :

Cette information parue sur Ulysse Tarn avait attiré notre attention, notamment l'engagement DISI n° 3 : « accompagner la direction dans la mise en place d'organisations du travail innovantes (Centres de Gestion Financière, tiers-lieux, Service Facturier...) ».

Il s'agit en fait d'une convention standard, qui ne reflète aucun projet en particulier, nous a rassuré le directeur.

Contrôle fiscal et plan anti-fraude :

Depuis le dernier CSAL (voir notre liminaire et compte-rendu), nous avons compris que les 1500 emplois prévus dans le cadre de ce plan, concerneraient probablement les directions nationales spécialisées et les DIRCOFI.

Notre inquiétude reste donc que la DDFiP du Tarn doive alimenter les transferts pour « créer » ces emplois.

À ce stade, la direction n'en sait toujours pas plus.

Facturation électronique :

Les SIE se forment en vue de cette nouvelle obligation. Quoi que formation soit un bien grand mot pour une e-formation d'une heure pour les agents ! Prenant l'exemple de ce qui se fait dans d'autres directions (Tarn-et-Garonne), Solidaires Finances Publiques a demandé s'il ne serait pas possible de mieux faire, en réunissant l'ensemble des agents des SIE du département pour une réunion spécifique sur le sujet. Cela permettrait de faire une vraie formation et de discuter en même temps des impacts sur les métiers et les organisations du travail. La direction s'est engagée à l'organiser.